



Ville de **MARLES-LES-MINES**
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS
DU MAIRE



DÉCISION DU MAIRE N°08-2023 DU 6 MARS 2023

PUBLIÉE LE 6 MARS 2023

OBJET : PRESTATION DE SPECTACLES AVEC LA COMEDIE DE BETHUNE

L'an deux mille vingt-trois, le six mars ;

Le Maire de la Ville de Marles-les-Mines ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant la mise en place d'actions culturelles communales autour du théâtre durant le premier semestre de l'année 2023 ;

Considérant la proposition de la Comédie de Béthune, Centre Dramatique National Hauts-de-France, CS 70631, 62412 BETHUNE ;

En vertu de la délibération du Conseil Municipal, en date du 18 novembre 2020, lui donnant délégation ;

DECIDE

De signer une convention de partenariat avec la Comédie de Béthune, relative à l'accueil des spectacles « Depuis que je suis né » (scolaires), « Words...words...words... » et « La Saga de Molière » à l'espace culturel « Maison Pour Tous », pour un montant de 4.272,75 € TTC, ainsi que 2 sorties au Palace à Béthune concernant les spectacles « Block » et « Première Neige », pour un montant de 300,00 € TTC.

PRECISE

Que la présente décision sera portée à la connaissance du Conseil Municipal de Marles-les-Mines, lors de sa prochaine réunion.

INFORME

Que cette décision peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site internet de la Commune.

Certifié exécutoire par le Maire,

Compte tenu de la réception
en Sous-Préfecture, le

Et de la publication, le 6 mars 2023

Fait à MARLES-LES-MINES, le 6 mars 2023

Pour expédition conforme,

Eric EDOUARD

REÇU LE

10 MAR. 2023

